

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 22 mai 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 20 ; de votants = 23

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mai à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 16/05/2024**

**Date de publication : 28/05/2024**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Maryam ABOU-MERHI, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Christophe LECLERC (pouvoir à Dimitri GÉA), Arnaud AUBAULT, Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ), Antoine DEGUEN (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine DENIEL

<< >>

**AFFAIRE 2024.020 : FIXATION DES TARIFS DES SEJOURS D'ETE 2024 DE QUEVKID'S ET DE QUEVJEUN'S**

Le service Quevkiid's propose pour la première fois un séjour pour les enfants de 9 à 11 ans, prévu du 22 au 25 juillet 2024 au camping La Hallerais à Taden. Le service Quevjeun's renouvelle sa proposition de séjour d'été, pour les jeunes de 12 à 15 ans, prévu du 29 juillet au 2 août 2024 au camping de Port-Blanc à Dinard. Il convient ainsi de fixer le tarif applicable aux participants pour ces deux séjours.

Séjour d'été de Quevkiid's : La commission jeunesse et animation sportive propose de fixer, pour le séjour de Quevkiid's, les tarifs suivants :

Quotient familial	Tarif commune de Quévert et communes conventionnées	Tarif communes non conventionnées
0-500	50.00 €	80.00 €
501-1000	75.00 €	100.00 €
1001-1100	85.00 €	110.00 €
1101-1300	100.00 €	120.00 €
1301-1500	110.00 €	130.00 €
1500 et plus	120.00 €	140.00 €

Séjour d'été de Quevjeun's : Il est proposé de maintenir le tarif du séjour à 120 €.

Vu l'avis de la commission jeunesse et animation sportive du 21 mars 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITE**

**VALIDE** les tarifs tels que proposés ci-dessus.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS**

Le Maire,  
**Philippe LANDURÉ**

